

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. ROEDER Daniel comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. Durée hebdomadaire de service des ATSEM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le coefficient d'emploi des ATSEM pour l'année scolaire 2026-2027 selon le calcul du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin comme ci-après :

Les deux ATSEM de l'école maternelle (celle de la classe des petits et celle de la classe des moyens-grands) seront rémunérées à 25,96/35^{èmes}, soit 25 heures et 58 minutes par semaine, pour un travail effectif de 31 heures par semaine durant la période scolaire et 71 heures travaillées durant les vacances scolaires.

Adopté à l'unanimité.

3. Acquisition de bâtiment

Vu la mise en vente d'un bâtiment professionnel,
Vu le projet éventuel de maison médicale ou maison de santé,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Confirme son intérêt pour une éventuelle acquisition du bâtiment par la commune,
- Charge M. le Maire de trouver les financements par un emprunt et les subventions dont le projet pourrait bénéficier.

Adopté à l'unanimité.

4. Admission en non-valeur

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'admission en non-valeur ci-jointe proposée par le Service de Gestion Comptable de Haguenau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas admettre en non-valeur les créances éteintes de la liste ci-jointe.

Adopté à 7 voix contre et 6 abstentions.

5. Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2026

M. le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du Budget Primitif 2026 sont insuffisants, alors que certains autres ne seront plus utilisés cette année ;

Le Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité et après en avoir délibéré, vote les crédits comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES

c. 6542 Créances éteintes

15 000,00 €

RECETTES

c. 6419 indemnités journalières 9 435,00 €

c. 739221 Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	1 738,00 €	c. 7817 provision pour dépréciation de créances	5 565,00 €
		c. 70311 concessions cimetière	1 300,00 €
		c. 70388 autres redevances	438,00 €
Total :	16 738,00 €		16 738,00 €

Section d'investissement

DEPENSES

c. 21534 op. 220 rue Falschbachweg	10 200,00 €
c. 2128 op.135 cour de l'école	- 10 200,00 €

RECETTES

Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel 2025 du SMICTOM

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2025 du SMICTOM Nord Alsace, tel que présenté par M. le Maire.

Adopté à l'unanimité.

7. Organisation de l'inauguration des panneaux historiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'organisation et du déroulement de l'inauguration du parcours de panneaux historiques de l'après-midi du dimanche 4 octobre 2026.

Adopté à l'unanimité.

8. Divers

a) Devis pour le chauffage de l'école maternelle

M. le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour le remplacement de la chaudière fioul de l'école maternelle par une chaudière à granulés bois ainsi qu'un autre devis pour une pompe à chaleur air-eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, opte pour la pompe à chaleur mais demande au Maire et aux Adjointes de trouver d'autres devis.

Adopté à l'unanimité.

b) Devis pour la climatisation des écoles

M. le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour l'installation d'une climatisation dans chaque salle de classe de l'école maternelle et de l'école primaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attendre d'autres devis comparatifs et d'éventuelles aides.

Adopté à l'unanimité.